

TG/34/7(proj.3)
ORIGINAL: Anglais
DATE: 2020-07-23

### UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

**PROJET** 

### FLÉOLE

Code(s) UPOV : PHLEU\_BER; PHLEU PRA

Phleum nodosum L.; Phleum pratense L.

#### PRINCIPES DIRECTEURS

#### POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

### DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert de la Slovaquie pour examen par le Comité technique à sa cinquante-sixième session qui se tiendra à Genève les 26 et 27 octobre 2020,

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs:\*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
,	Small Timothy, Smaller Cat's-tail, Timothy,	· '	Zwiebellieschgras	Fleo
Phleum pratense L., Phleum intermedium Jord., Phleum parnassicum Boiss., nom. nud.	Meadow cat's-tail, Timothy	Fléole des prés	Timothe, Wiesenlieschgras	Fleo de los prados

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

#### **DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés.
[Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

## TG/34/7(proj.3) Fléole, 2020-07-23

2

<u>SC</u>	MMAII	<u>RE</u>	<u>PAGE</u>
1.	OBJET	DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	<u>3</u>
2.	MATE	RIEL REQUIS	. <u>3</u>
3.	METH	DDE D'EXAMEN	. <u>3</u>
	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	Nombre de cycles de végétation	. <u>3</u> . <u>3</u> . <u>4</u>
4.	EXAM	EN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	<u>4</u>
	4.1 4.2 4.3	Distinction	. <u>5</u>
5.	GROU	PEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	. <u>6</u>
6.	INTRO	DUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	. <u>6</u>
	6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	Catégories de caractères Niveaux d'expression et notes correspondantes Types d'expression Variétés indiquées à titre d'exemples Légende	. <u>7</u> . <u>7</u> . <u>7</u>
7.		OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CTERES	. <u>9</u>
8.	EXPLI	CATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	<u>13</u>
	8.1 8.2 8.3	Explications portant sur plusieurs caractères	. <u>14</u>
9.	BIBLIC	GRAPHIE	. <u>16</u>
10.	QUES	TIONNAIRE TECHNIQUE	.17

### 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Phleum nodosum* L. et *Phleum pratense* L.

## 2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

### 500 g de semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

### 3. <u>Méthode d'examen</u>

- 3.1 Nombre de cycles de végétation
- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.
- 3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants doivent être sous la forme de deux plantations distinctes.
- 3.1.3 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.
- 3.2 Lieu des essais

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

- 3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen
- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.
- 3.3.3 Le type de parcelle recommandé pour l'observation du caractère est indiqué par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

A: Plantes isolées

B: Parcelles en ligne

- 3.4 Protocole d'essai
- 3.4.1 Plantes isolées : Chaque essai doit être conçu de manière à porter sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions au moins.
- 3.4.2 Parcelles en ligne : Chaque essai doit être conçu de manière à porter sur 200 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions au moins.
- 3.4.3 En outre, l'essai peut porter sur des parcelles en ligne pour une longueur totale de 8 mètres répartis en deux répétitions au moins. La densité du semis doit permettre d'escompter environ 200 plantes par mètre.
- 3.4.4 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.
- 3.5 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

- 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
- 4.1 Distinction
- 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 60 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 60 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 Homogénéité

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :
- 4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés allogames. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".
- 4.2.3 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations figurant dans l'introduction générale.

### 4.3 Stabilité

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

- 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture
- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
  - (a) Plante : époque d'épiaison après vernalisation (caractère 9)
  - (b) Tige: longueur (caractère 13)
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".
- 6. Introduction du tableau des caractères
- 6.1 Catégories de caractères
- 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

- 6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes
- 6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.
- 6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

# 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

## 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

## 6.5 Légende

	English		françai	is	deutsch español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
1 :	2	3	4	5	6	7			
		Name of characteristics in English		Nom o carac frança	tère en	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
	states of expression		types	d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión			

1 Numéro de caractère

2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Échelle des stades de croissance Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.3

A: Plantes isolées

B: Parcelles en ligne

Lorsque plusieurs types de parcelle sont indiqués pour un caractère spécifique, l'office d'examen doit choisir le type de parcelle le plus approprié dans ses conditions. Le caractère ne doit pas être observé deux fois.

P.p. - *Phleum pratense* P.n. - *Phleum nodosum* 

# 7. <u>Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres</u>

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	QN VG B		20-29		•	
	Leaf: intensity of green color without vernalization	Feuille : intensité de la couleur verte <u>sans</u> vernalisation	Blatt: Intensität der Grünfärbung <u>ohne</u> Vernalisation	Hoja: intensidad del color verde <u>sin</u> vernalización		
	light	claire	hell	clara		3
	medium	moyenne	mittel	media	Presto (P.p.)	5
	dark	foncée	dunkel	oscura	Teno (P.n.)	7
2.	QN VG B/VS A	(a)	20-29		•	
	Plant: growth habit without vernalization	Plante : port <u>sans</u> vernalisation	Pflanze: Wuchsform ohne Vernalisation	Planta: hábito de crecimiento <u>sin</u> vernalización		
	erect	dressé	aufrecht	erecto		1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Aturo (P.p.)	3
	intermediate	intermédiaire	mittel	intermedio	Dolina (P.p.)	5
	semi-prostrate	semi-étalé	halbliegend	semipostrado	Alma (P.p.)	7
	prostrate	étalé	liegend	postrado		9
3.	QN MG B/VG B		20-29		_	
	Plant: natural height without vernalization	Plante : hauteur naturelle <u>sans</u> vernalisation	Pflanze: natürliche Höhe <u>ohne</u> Vernalisation	Planta: altura <u>sin</u> vernalización		
	very short	très courte	sehr niedrig	muy baja	Latima (P.n.)	1
	short	courte	niedrig	baja		3
	medium	moyenne	mittel	media	Barpenta (P.p.), Vega (P.p.)	5
	tall	haute	hoch	alta	Rubato (P.p.)	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta		9
4.	QN MS A/VG B	(+)				
	Plant: time of inflorescence emergence without vernalization	Plante : époque d'épiaison <u>sans</u> vernalisation	Pflanze: Zeitpunkt des Erscheinens des Blütenstands <u>ohne</u> Vernalisation	Planta: época de emergencia de las inflorescencias <u>sin</u> vernalización		
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Vähäsöyrinki (P.p.)	1
	early	précoce	früh	temprana	Rhonia (P.p.), Saga (P.p.)	3
	medium	moyenne	mittel	media	Rasant (P.p.), Teicis (P.p.)	5
	late	tardive	spät	tardía	Rubato (P.p.)	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9

## TG/34/7(proj.3) Timothy/Fléole/Lieschgras/Fleo, 2020-07-23 10

		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	QN	VG B/VS A			20-39			
	green	intensity of color <u>after</u> lization		: intensité de la r verte <u>après</u> sation	Blatt: Intensität der Grünfärbung <u>nach der</u> Vernalisation	Hoja: intensidad del color verde <u>después</u> <u>de la</u> vernalización		
	light		claire		hell	clara		3
	mediu	ım	moyen	ne	mittel	media	Aturo (P.p.)	5
	dark		foncée		dunkel	oscura	Latima (P.n.)	7
6.	QN	VG B/VS A		(a)	20-39			
	Plant:	growth habit vernalization	Plante vernali	: port <u>après</u> sation	Pflanze: Wuchsform nach der Vernalisation	Planta: hábito de crecimiento después de la vernalización		
	erect		dressé		aufrecht	erecto		1
	semi-	erect	demi-d	ressé	halbaufrecht	semierecto	Phlewiola (P.p.)	3
	interm	ediate	intermé	ediaire	mittel	intermedio	Presto (P.p.), Teno (P.n.)	5
	semi- <sub>l</sub>	orostrate	semi-étalé		halbliegend	semipostrado		7
	prostr	ate	étalé		liegend	postrado	Latima (P.n.)	9
7. (*)	QN	MS A/VG B			20-39			
		natural height vernalization		: hauteur lle <u>après</u> sation	Pflanze: natürliche Höhe <u>nach der</u> Vernalisation	Planta: altura después de la vernalización		
	very s	hort	très co	urte	sehr niedrig	muy baja	Latima (P.n.)	1
	short		courte		niedrig	baja	Vähäsöyrinki (P.p.)	3
	mediu	ım	moyen	ne	mittel	media	Barmidi (P.p.)	5
	tall		haute		hoch	alta	Prometheus (P.p.), Rasant (P.p.)	7
	very ta	all	très ha	ute	sehr hoch	muy alta		9
8.	QN	VG B			20-39			
	Leaf:	width	Feuille	: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	narrov	v	étroite		schmal	estrecha	Teno (P.n.)	3
	mediu	ım	moyen	ne	mittel	media	Dolina (P.p.)	5
	broad		large		breit	ancha	Varis (P.p.)	7

## TG/34/7(proj.3) Timothy/Fléole/Lieschgras/Fleo, 2020-07-23 11

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	QN	MS A	(+)				_
•	inflore emerg	time of escence gence <u>after</u> lization	Plante : époque d'épiaison <u>après</u> vernalisation	Pflanze: Zeitpunkt des Erscheinens des Blütenstandes <u>nach</u> <u>der</u> Vernalisation	Planta: época de emergencia de las inflorescencias <u>después de la</u> vernalización		
	very e	arly	très précoce	sehr früh	muy temprana	Tiller (P.p.)	1
	early		précoce	früh	temprana	Phlewiola (P.p.), Teno (P.n.)	3
	mediu	m	moyenne	mittel	media	Vähäsöyrinki (P.p.)	5
	late		tardive	spät	tardía	Adrienne (P.p.)	7
	very la	ate	très tardive	sehr spät	muy tardía	Aberystwyth S48 (P.p.)	9
10. (*)	QN	MS A	(b)	50-56			
	Flag le	eaf: length	Dernière feuille : longueur	Fahnenblatt: Länge	Hoja bandera: longitud		
	very sl	hort	très courte	sehr kurz	muy corta	Teno (P.n.)	1
	short		courte	kurz	corta		3
	mediu	m	moyenne	mittel	media	Grindstad (P.p.)	5
	long		longue	lang larga	larga	Erecta (P.p.)	7
	very lo	ong	très longue	sehr lang	muy larga		9
11. (*)	QN	MS A	(b)	50-56			
	Flag le	eaf: width	Dernière feuille : largeur	Fahnenblatt: Breite	Hoja bandera: anchura		
	very na	arrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	V	étroite	schmal	estrecha		3
	mediu	m	moyenne	mittel	media	Tiller (P.p.)	5
	broad		large	breit	ancha	KIS Muri (P.p.)	7
	very b	road	très large	sehr breit	muy ancha		9
12.	QN	MS A	(b)	50-56			_
	Elag la	eaf: length/width	Dernière feuille :	Fahnenblatt:	Hoja bandera: relación		
	ratio	-	rapport longueur/largeur	Verhältnis Länge/Breite	entre la longitud y la anchura		
							1
	ratio	DW	longueur/largeur	Länge/Breite	anchura	Teno (P.n.)	1
	ratio very lo		longueur/largeur très bas	Länge/Breite sehr klein	muy baja	Teno (P.n.) Saga (P.p.)	
	very lo		longueur/largeur très bas bas	Länge/Breite sehr klein klein	muy baja baja	` '	3

## TG/34/7(proj.3) Timothy/Fléole/Lieschgras/Fleo, 2020-07-23 12

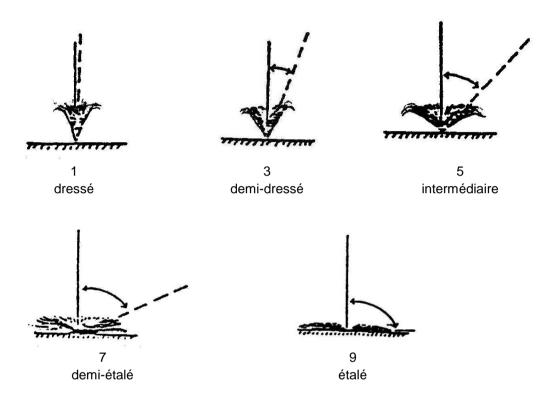
		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (*)	QN	MS A	(+)	(c)	60-68			
	Stem:	length	Tige :	longueur	Halm: Länge	Tallo: longitud		
	very sl	hort	très co	ourte	sehr kurz	muy corta		1
	short		courte		kurz	corta		3
	mediu	m	moyer	nne	mittel	media	Vähäsöyrinki (P.p.)	5
	long		longue	;	lang	larga	Dolina (P.p.)	7
	very lo	ong	très lo	ngue	sehr lang	muy larga		9
14. (*)	QN	MS A		(c)	60-68			
	Stem: intern	length of upper ode		longueur du er entrenœud	Halm: Länge des obersten Internodiums	Tallo: longitud del entrenudo superior		
	very sl	hort	très co	ourt	sehr kurz	muy corta		1
	short		court		kurz	corta	Latima (P.n.)	3
	mediu	m	moyer	1	mittel	media	Aturo (P.p.)	5
	long		long		lang	larga	Aurora (P.p.)	7
	very lo	ong	très lo	ng	sehr lang	muy larga		9
15. (*)	QN	MS A		(c)	60-68			
	Inflore	escence: length	Inflore	escence : eur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
	very sl	hort	très co	ourte	sehr kurz	muy corta		1
	short		courte		kurz	corta	Teno (P.n.)	3
	mediu	m	moyer	nne	mittel	media	Phlewiola (P.p.)	5
	long		longue	;	lang	larga	Aurora (P.p.)	7
	very lo	ong	très lo	ngue	sehr lang	muy larga		9
16.	QN	VG B						
		tendency to nflorescences in nath	forme	e : tendance à r des escences après-	Pflanze: Neigung zur Bildung von Blütenständen nach dem Schnitt	Planta: tendencia a formar inflorescencias después del corte		
	very w	reak	très fa	ible	sehr gering	muy débil	Vega (P.p.)	1
	weak		faible		gering	débil	Anjo (P.p.), Tryggve (P.p.)	3
	mediu	m	moyer	nne	mittel	media	Rubato (P.p.)	5
	strong		forte		stark	fuerte	Timola (P.p.)	7
	very st	trong	très fo	rte	sehr stark	muy fuerte		9

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 Explications portant sur plusieurs caractères

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

(a) Le port doit être évalué visuellement d'après le port des feuilles sur l'ensemble de la plante. L'angle formé par la ligne imaginaire qui traverse la région de plus grande densité des feuilles doit être utilisé.



(b) La dernière feuille est la première vraie feuille au sommet de la tige, visible au moment de l'épiaison et munie d'une gaine englobant la tige.

Dans certains cas, une petite feuille bractiforme munie d'une gaine très courte, d'une ligule et d'un limbe, est visible directement à la base de l'inflorescence. Cette feuille n'est pas visible au moment de l'épiaison mais seulement lorsque l'inflorescence est complètement dégagée. Elle n'a généralement pas de gaine normale embrassant la tige. Cette feuille bractiforme ne doit pas être considérée comme la dernière feuille.

(c) Les observations doivent être faites lorsque l'inflorescence est complètement dégagée.

### 8.2 Explications portant sur certains caractères

### Ad. 4 : Plante : époque d'épiaison sans vernalisation

Première observation : - lorsque 20% environ des plantes de la variété à l'épiaison la plus précoce sont dégagées

- Date 1 pour les plantes dont les inflorescences sont dégagées

Deuxième observation : - 1 à 2 semaines après la première observation (en fonction de la météo)

- Date 2 pour les plantes dont les inflorescences sont dégagées

Troisième observation : - 1 à 2 semaines après la deuxième observation (en fonction de la météo)

- Date 3 pour les plantes dont les inflorescences sont dégagées

Date 4 pour les plantes dont les inflorescences n'étaient dégagées lors d'aucune des trois observations.

À partir de ces données, une date moyenne est calculée par variété.

## Ad. 9 : Plante : époque d'épiaison après vernalisation

La date d'épiaison de chaque plante isolée doit être observée. Une plante isolée est considérée comme ayant épié lorsqu'elle présente trois épis dont le sommet apparaît au-dessus de la gaine de la dernière feuille. Une date moyenne par parcelle et une date moyenne par variété sont calculées à partir des données des plantes individuelles.

### Ad. 13: Tige: longueur

L'observation de la tige la plus longue doit inclure l'inflorescence.

15

### 8.3 Stades de croissance des graminées

Tous les caractères doivent être observés au moment approprié pour la plante concernée. Les stades de croissance des graminées sont indiqués au moyen de codes décimaux issus du code décimal applicable aux stades de croissance des céréales (Zadoks, et al., 1974). Ce code décimal est en étroite conformité avec le code BBCH (Meier, 1997).

### Croissance des jeunes plantes (jeune plante : une pousse)

- DC 10 Première feuille à travers le coléoptile
- DC 15 Cinq feuilles non déployées
- DC 19 Neuf feuilles ou plus non déployées

### Tallage

- DC 20 Pousse principale seulement (début du tallage)
- DC 23 Pousse principale et 3 talles
- DC 25 Pousse principale et 5 talles
- DC 29 Pousse principale et 9 talles ou plus

#### Allongement de la tige

- DC 30 Pousse d'une pseudo- tige (formée par la gaine des feuilles)
- DC 31 Premier nœud détectable (début d'allongement de toutes les tiges)
- DC 35 Cinquième nœud détectable (50% d'allongement de toutes les tiges)
- DC 39 Ligule/collerette de la gaine de la dernière feuille à peine visible (stade du prégonflement)

### Gonflement

- DC 41 Allongement de la gaine de la dernière feuille (faible élargissement de l'inflorescence, début de gonflement)
- DC 45 Gaines gonflées (fin du gonflement)
- DC 47 Ouverture de la gaine de la première feuille
- DC 49 Premières barbes visibles (sur les variétés à barbe uniquement)

### Épiaison (essentiellement non-synchrone)

- DC 50 Premier épillet d'inflorescence à peine visible
- DC 52 25% de l'inflorescence dégagés (sur toutes les tiges)
- DC 54 50% de l'inflorescence dégagés (sur toutes les tiges)
- DC 56 75% de l'inflorescence dégagés (sur toutes les tiges)
- DC 58 Épiaison terminée

### Anthèse (essentiellement non-synchrone)

- DC 60 Début de l'anthèse
- DC 64 Anthèse au stade médian
- DC 68 Anthèse achevée

# 9. <u>Bibliographie</u>

Meier, U., 1997: Growth stages of mono- and dicotyledonous plants. BBCH-Monograph Blackwell Science. Berlin, Vienna

ZADOKS, J. C., CHANG, T. T. and KONZAK, C. F., 1974. A decimal code for the growth stages of cereals. Weed Research, 14: 415–421.

# 10. Questionnaire technique

QUES	TIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
			Date de la demande : (réservé aux administrations)	
	à remplir av	QUESTIONNAIRE TECHN ec une demande de certificat		
1.	Objet du questionnaire technic		a obolition regulate	
	1.1.1 Nom botanique	Phleum nodosum L.		[]
	1.1.2 Nom commun	Fléole diploïde, Petite flé	ole	
	1.2.1 Nom botanique	Phleum pratense L.		[]
	1.2.2 Nom commun	Fléole des prés		
2.	Demandeur			
	Nom			
	Adresse			
	Numéro de téléphone			
	Numéro de télécopieur			
	Adresse électronique			
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)			
3.	Dénomination proposée et réf	érence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)			
	Référence de l'obtenteur			

TIONNA	IRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}		Numéro de réfé	rence :
Renseig	gnements sur le schéma d	de sélection et le mode	de mul	tiplication de la va	ariété
4.1	Schéma de sélection				
4.1.1	Hypridation				
(a)	hybridation contrôlée (indiquer les variétés pa	arentales)			[ ]
	(	)	x	(	)
	parent femelle			parent mâle	
(b)	hybridation à généalogie (indiquer la ou les variét	e partiellement inconnu é(s) parentale(s) conn	ie ue(s))		[ ]
	(	)	х	(	)
	parent femelle			parent mâle	
(c)	hybridation à généalogie	e totalement inconnue			[]
4.1.2	Mutation (indiquer la variété parei	ntale)			[ ]
4.1.3			nsi que l	a méthode de	[ ]
4.1.4	Autre (préciser)				[]
	Rensei( 4.1  Variété 4.1.1  (a)  (b)  4.1.2	4.1.1 Schéma de sélection  Variété résultant d'une :  4.1.1 Hybridation  (a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parent femelle  (b) hybridation à généalogie (indiquer la ou les variét  (	Renseignements sur le schéma de sélection et le mode 4.1 Schéma de sélection  Variété résultant d'une : 4.1.1 Hybridation  (a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)  () parent femelle  (b) hybridation à généalogie partiellement inconnu (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connument (constitution)  parent femelle  (c) hybridation à généalogie totalement inconnue  4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale)  4.1.3 Découverte et développement (indiquer le lieu et la date de la découverte, air développement)	Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de mul 4.1 Schéma de sélection  Variété résultant d'une :  4.1.1 Hybridation  (a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)  () x parent femelle  (b) hybridation à généalogie partiellement inconnue (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))  () x parent femelle  (c) hybridation à généalogie totalement inconnue  4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale)  4.1.3 Découverte et développement (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que l développement)	Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la va 4.1 Schéma de sélection  Variété résultant d'une :  4.1.1 Hybridation  (a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)  (

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

TG/34/7(proj.3) Fléole, 2020-07-23 19

QUESTIONNA	IRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référer	nce :
4.2	Méthode de multiplication	de la variété		
4.2.1	Variétés reproduites par v			
(a) (b)	Pollinisation croisée Autre (veuillez préciser)			[]
4.2.2	Autre			[]
	(veuillez préciser)			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE Page {x} de {y} Numéro de référence :

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

	Caractères	Exemples	Note
5.1 (9)	Plante : époque d'épiaison <u>après</u> vernalisation		
	très précoce	Tiller (P.p.)	1[]
	très précoce à précoce		2[]
	précoce	Phlewiola (P.p.), Teno (P.n.)	3[]
	précoce à moyenne		4[]
	moyenne	Vähäsöyrinki (P.p.)	5[]
	moyenne à tardive		6[]
	tardive	Adrienne (P.p.)	7[]
	tardive à très tardive		8[]
	très tardive	Aberystwyth S48 (P.p.)	9[]
5.2 (10)	Dernière feuille : longueur		
	très courte	Teno (P.n.)	1[]
	très courte à courte		2[]
	courte		3[]
	courte à moyenne		4[]
	moyenne	Grindstad (P.p.)	5[]
	moyenne à longue		6[]
	longue	Erecta (P.p.)	7[]
	longue à très longue		8[]
	très longue		9[]
5.3 (11)	Dernière feuille : largeur		
	très étroite		1[]
	très étroite à étroite		2[]
	étroite		3[]
	étroite à moyenne		4[]
	moyenne	Tiller (P.p.)	5[]
	moyenne à large		6[]
	large	KIS Muri (P.p.)	7[]
	large à très large		8[]
	très large		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE Page {x} de {y} Numéro de référence :

	Caractères	Exemples	Note
5.4 (13)	Tige : longueur		
	très courte		1[]
	très courte à courte		2[]
	courte		3[]
	courte à moyenne		4[]
	moyenne	Vähäsöyrinki (P.p.)	5[]
	moyenne à longue		6[]
	longue	Dolina (P.p.)	7[]
	longue à très longue		8[]
	très longue		9[]

TG/34/7(proj.3) Fléole, 2020-07-23 22

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de ré	férence :		
6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés  Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.					
Dénomination(s) de la ou des Caractère(s) pa variété(s) voisine(s) de votre lesquels voti variété candidate candidate diffère voisin	re variété des des variétés le	crivez l'expression du ou s caractère(s) chez la ou es variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate		
Exemple Dernière feuille	e : longueur	courte	moyenne		
Observations :					

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :			
#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété					

#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété					
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?					
	Oui	[]	Non	[]		
	(Dans I	l'affirmative, veuillez préciser	·)			
7.2	Des co	onditions particulières sont el	les requises pour la culture	e de la variété ou pour la conduite de l'examen?		
	Oui	[]	Non	[]		
	(Dans I	l'affirmative, veuillez préciser	·)			
7.3 7.3.1	Ploïdie	s renseignements				
	diploïde hexaple	e [ ] oïde [ ]				
7.3.2	Résista	nce aux parasites et aux mal	ladies			
7.3.3 A	Autre					

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUE:	STION	INAIRE T	ECHNIQUE	Page {x} d	e {y}	Numéro	de référence :	
8.	Autorisation de dissémination							
	(a)	La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?						e et de l'animal
		Oui	[]	Non	[]			
	(b)	Dans l'af	ffirmative, une telle	autorisation a-t-	elle été obte	enue?		
		Oui	[]	Non	[]			
	Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.							
9. Re	enseign	ements su	ur le matériel végéta	al à examiner ou	à remettre	aux fins de l'	examen	
	9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.							
9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :								
	(a)	micr	o-organismes (p. e	x. virus, bactérie	s, phytopla	smes)	Oui [ ]	Non [ ]
	(b)		tement chimique (p. icides)	. ex. retardateur	de croissar	nce,	Oui [ ]	Non [ ]
	(c)	Cult	ure de tissus				Oui [ ]	Non [ ]
	(d)	Autr	es facteurs				Oui [ ]	Non [ ]
	Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.							
10.	10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :							nnaire sont exacts :
	Nom du demandeur							
			Г					
	Sig	ınature				Date		

[Fin du document]